

› L'infirmier, un promoteur de santé

La voix du patient

«Il faut donner une meilleure image de l'infirmier et de l'infirmière», s'enflamme Jean-Paul Bleser, président de l'Anil. Un métier vivant et enrichissant, fait de connaissances multiples et dont le seul souci est le bien-être du patient.

C'est quoi, le métier d'infirmier? Souvent, la population ne voit que le côté plus contraignant de la profession: une charge de travail qui peut s'alourdir par un manque de personnel, une confrontation quotidienne avec la maladie et la souffrance ou encore des gardes de nuit qui n'en finissent plus.

Une image qui, pourtant, ne correspond pas à la réalité du terrain. «C'est un vrai métier», assure Jean-Paul Bleser, président de l'Association nationale des infirmiers/ères luxembourgeois(es) (Anil).

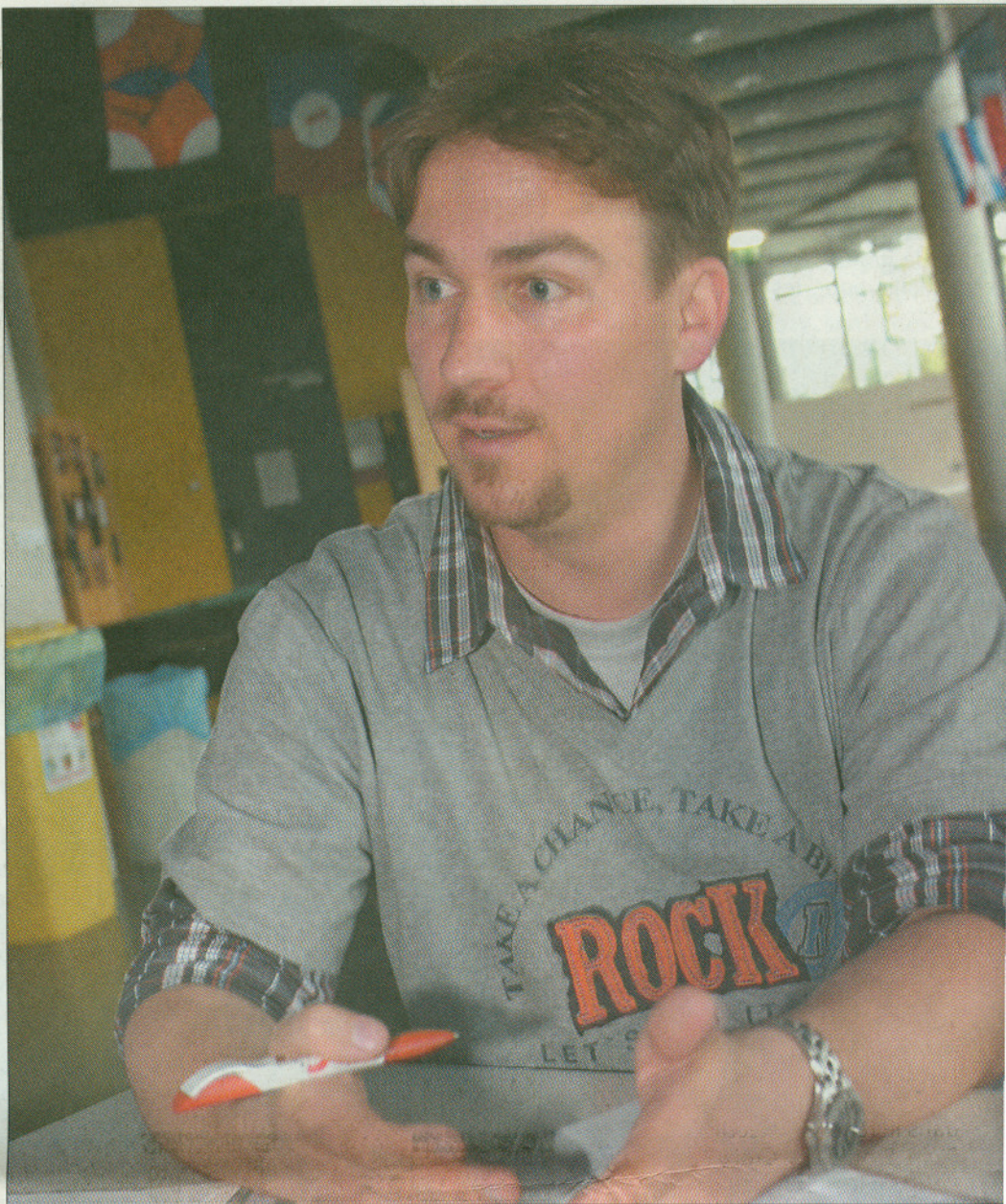
«L'infirmier joue un rôle important dans le processus de soins du patient, ajoute-t-il. Doté d'une grande autonomie, il pose son propre diagnostic. Son travail est très attractif et enrichi par l'important relationnel qu'il développe avec ses patients et l'ensemble du corps médical. Il est la voix du patient et veille à son bien-être.»

Pour redorer le blason de la profession et attirer plus de jeunes, rien de tel qu'un salon dédié à l'infirmier. Il se déroulera les 12 et 13 mai dans le forum Geesseknäppchen du lycée Aline Mayrisch.

INSUFFISANT

Au 31 décembre 2005, le Grand-Duché comptait 3.768 infirmières et 854 infirmiers, selon les chiffres du ministère de la Santé. La majorité (3.735) n'a pas de spécialisation et plus de la moitié (2.732) ne sont pas de nationalité luxembourgeoise.

«Quand on parle de pénurie, c'est qu'il n'y a pas assez de Luxembourgeois», explique Jean-Paul Bleser. «Si rien n'est fait pour stimuler nos jeunes, nous serons confrontés au problème de la langue avec nos patients qui



Jean-Paul Bleser, président de l'Anil, veut redorer le blason de la profession

arrivent mieux à s'exprimer en luxembourgeois.»

Si les besoins réels en personnel ne peuvent être chiffrés, car aucune statistique n'a été réalisée, l'Anil s'est fixé comme objectif de réaliser une étude dans les trois prochaines années sur la situation de l'infirmier, via un questionnaire élaboré et validé par un organisme officiel.

Autre insuffisance relevée pour le président, la durée de la formation de

l'infirmier. Les trois années de cours ne représentent que 3.600 heures alors qu'une directive européenne stipule 4.600 heures. «L'enseignement est de qualité, mais la formation est insuffisante», assure le président.

Pour combler ce déficit, l'association préconise une année supplémentaire qui permettra d'approfondir les connaissances et d'augmenter le nombre de stages pratiques en milieu professionnel.